

FERD. GAGNON,

Rédacteur, et Gérant pour les Etats de la Nouvelle-Angleterre (Vermont, Maine, New-Hampshire, Massachusetts, Connecticut et Rhode-Island) et l'Etat de New-York.

WORCESTER, MASS. JEUDI, 11 AVRIL, 1872.

PLATTSBURGH, N.Y.

C'est une ville où nos compatriotes ont plus d'influence dans les affaires locales que partout ailleurs. Voici les noms de quelques uns qui occupent des charges publiques. Tous savent faire honneur au nom canadien. Siméon Delorme, inspecteur de douane; Paul Girard, secrétaire de l'assesseur du revenu, secrétaire de la ville et de la municipalité de Plattsburgh, notaire, etc.; Pierre St. Louis, conseiller; Pierre Sénécal, surintendant des pauvres; Louis Sénécal, gardien de la maison des pauvres; Damien Laforce, collecteur des taxes; Moïse Bourdon, J. Bte. Hogue, constables; Ed. Reno, officier du département des pauvres; Jas. Laporte, collecteur; J. B. Trudeau, notaire. 7 d'entreux sont du parti républicain, et 4 du parti démocrate.

EN FUMANT.

Voici, sous forme de petits vers, une définition assez originale du PEUPLE:

Je suis tout et je ne suis rien;
Je fais le mal, je fais le bien;
J'obéis toujours quand j'ordonne,
Je reçois moins que je ne donne,
En mon nom, on me fait la loi
Et quand je frappe, c'est sur moi!

Je lis dans un journal américain le joli trait suivant: Il y a un homme, à Chicago, qui a fait vœu, en 1860, qu'il ne se raserait que lorsque M. Douglas serait président des Etats-Unis. M. Douglas est mort sans avoir été président, et l'homme de Chicago continue à observer son vœu. Sa barbe a aujourd'hui huit pieds de long!!!

L'homme prudent a quelque chose de l'épingle: sa tête l'empêche d'aller trop loin.

Il y a une différence notable entre un médium et un buveur d'alcool: le premier fait paraître les esprits, le second les fait disparaître.

En discussion, il ne faut pas chercher à prouver à l'adversaire qu'il a tort, mais qu'il n'a pas entièrement raison. Et ce n'est pas seulement une tactique, c'est une vérité. (P. F. G.)

La coquette est une femme qui vous donne carte blanche à condition de ne pas la noircir.

Dans un salon.—Quelle est la plus charmante qualité chez une jeune fille?
—Celle qu'elle ne sait pas avoir.

Malheur à ceux qui remuent le fond d'une nation.

Certains hommes se déshabituèrent si bien d'avoir des opinions à eux qu'ils finissent par ne plus oser avoir chaud ou froid avant d'avoir consulté le thermomètre.

Un mari se dispute avec sa femme.
—Si tu fais entendre un mot de plus, dit la femme en riant, je te jette une cruche à la figure.
—Viens m'embrasser, répond le mari.
La femme s'empresse d'appuyer son front sur les lèvres du mari.

Voilà la menace accomplie! s'écrie l'époux.

Définition du serpent: "une grande chose qui a une grande queue jusqu'à la tête."

Le lait est notre première nourriture. Ce que nous prenons en dernier lieu c'est la bière.

COURTE-HEUSE.

COMMENT ON ADMINISTRE LA JUSTICE AUTREFOIS.

Faits intéressants publiés dans l'Album de la Minerve sous la signature "CHARLES AMEAU."

Il existe encore nombre de gens qui ont vu fesser des condamnés. Une anecdote, à ce sujet, m'a été racontée par un témoin oculaire:

Vers 1820, un jeune homme, à l'apparence mala live, était attaché au poteau, le buste nu, prêt à recevoir les caresses du "chat." Survient un Sauvage qui regarde un instant l'appareil du supplice, s'en rend compte, fend la foule et s'adresse au bourreau:

—Frère, vas-tu le fesser ben longtemps, lui?
—J'ai ordre de lui infliger six coups, fut la réponse.
—Oui, oui, reprend le Sauvage, avec le ton dolent particulier à sa race, deux fois plus que six, ça fait quinze, hein, frère?

—Non pas! ça fait douze. Mais qu'est-ce que tu me veux? laisse moi plutôt faire mon devoir....

—Arrête, arrête, tu vas le faire, ton devoir....
Et le Sauvage, laissant tomber prestement son capot, enleva sa chemise en un tour de main.

—Voyons donc! lui dit le bourreau, es-tu fou?
—Moi pas fou... tu dis que ça fait douze—eh bien, donne-moi douze coups—et pis laisse l'enfant tranquille.

La scène intéressait vivement les spectateurs. Contre l'habitude du temps, on commençait à partager la sympathie du Sauvage pour la victime d'une loi barbare.

Pour couper court à toute manifestation, un juge de paix qui était présent, donna ordre au bourreau de délivrer le jeune homme et d'attacher son libérateur à sa place, faisant signe en même temps de ne frapper que quatre coups au lieu de six.

Le Sauvage se prêta à la manœuvre avec tout le stoïcisme imaginable. Après chaque coup, on entendait sa voix sourde qui comptait:

Une... Deux... Trois... Quatre.

Une pause. L'exécuteur s'était arrêté.
—Allons, frère, un petit coup de cœur, dit le Sauvage en détournant la tête pour encourager le bourreau du regard et de la voix.

—C'est fini, dit celui-ci, je vais te détacher.

—Ben non! ben non! t'as fessé quatre fois. Pas douze. Je sais compter!

On eut quelque peine à lui faire comprendre qu'il était définitivement déchargé du reste de la punition.

En 1766, à Québec, une femme fut fouettée "pour avoir emprunté une cuillère d'argent d'un monsieur de cette ville, sans permission et sans intention de la rendre." C'est la Gazette de Québec qui parle ainsi. Voici un autre fait qu'elle nous rapporte:

Louis B., accusé d'avoir volé une hache et autres menus articles, est condamné à être fouetté derrière une charette, depuis la porte du palais de justice jusqu'à Saint-Roch (de Québec) et de là en revenant au point de départ.

Ce qu'il y a de curieux, c'est qu'un individu Jean M., condamné à la peine de mort pour le vol d'une paire de culottes, servit de bourreau à Louis. Puis, quand vint le tour de Jean, il fut fouetté par Louis.

Il est à croire que de part et d'autre on sut se ménager. Les petits présents entretiennent l'amitié.

Ce n'est pas une vaine surcharge de parole que cette expression "jusqu'à ce que mort s'en suive" que le juge prononce invariablement après les mots "pendu par le cou."

Il y a une soixantaine d'années, un homme fut exécuté à Trois-Rivières, et en cette circonstance, on a eu l'occasion de comprendre la portée du sens que la loi attache à la formule de condamnation.

L'échafaud avait été établi en dehors de la ville, sur la grande route, à l'endroit où le gros ruisseau de la Commune la traverse pour se jeter au fleuve à deux arpents de là. Un grand nombre de personnes étaient venues des paroisses voisines en canots, de sorte que le rivage était bordé d'embarcations. La foule remplissait l'espace vide comprise entre la route et le bord de l'eau.

L'exécution marcha régulièrement jusqu'au moment où la trappe s'abattit sous les pieds du condamné et qu'il tomba lui-même du haut de la corde passé à son cou. Mais alors un spectacle étrange s'offrit aux yeux des assistants. Le corps du supplicié s'agitait par soubresauts et piroitait au bout de la corde qui s'étirait, s'étirait, s'échiffait, s'échiffait, s'échiffait—et finit par se rompre bel et bien!

Un cri immense, expression du soulagement de plus de mille poitrines oppressées, retentit dans l'air.

Le pendu était tombé accroupi; il se releva, tira machinalement le bonnet qui lui couvrait les yeux, et se mit en devoir de dénouer la corde qui le tenait au cou.

En ce moment, du sein de la foule, où des murmures commençaient à s'élever, on entendit des voix d'hommes qui criaient:

Sauve-toi donc! mais sauve-toi donc?
Le malheureux, encore abasourdi par sa chute et d'ailleurs imparfaitement orienté jusque là, parut recouvrer tout-à-coup sa raison. Il laissa retomber derrière son dos le bout de corde, et prit sa course dans la direction de la foule.

Tout le monde se figurait plutôt qu'il allait se lancer du côté opposé, vers les bois qui n'étaient guères qu'à trois ou quatre arpents de l'échafaud.

Quand on le vit entrer dans la foule, un hurrah partit de toutes les bouches, et les mots: "place, place, laissez passer!" éclatèrent de partout à la fois.

Ce que je viens de décrire s'est passé en quelques secondes, comme bien on l'imagine.

Le shérif, fut le premier à se remettre de la secousse, se rappelant que la loi dit: "jusqu'à ce que mort s'en suive," et que sa responsabilité était engagée pour l'entier accomplissement de la sentence.

Enfourchant son cheval, il se darda sur les traces du fugitif... mais la foule s'était refermée.... et ne voulait plus se rouvrir!

Force lui fut donc de faire un détour.

Pendant ce manège il cria de sa plus belle voix: "dix louis!... quinze louis!... à celui qui le prendra!"

Plus l'évadé gagnait du terrain, plus il haussait le chiffre de la récompense: "vingt louis!... vingt louis!... vingt louis!..." un peu comme un encanteur qui va adjudger sa marchandise.

Personne ne bougeait. Quelques cris partaient de ci, de là, pour encourager le fugitif qui, en ce moment, avait atteint la rivière et poussait un canot au large.

"Vingt-cinq louis!... vingt-cinq louis!..." hurla le shérif.

Un nommé B... qui se trouvait parmi les spectateurs les plus rapprochés de la grève, ne put résister à l'éloquence de ce dernier chiffre. Il courut à une embarcation et atteignit sa victime, qui n'avait pas eu le temps de saisir les rames, et qui fut rependue, séance tenante, au moyen d'une corde neuve—"jusqu'à la mort."

Et B...! demandez vous.

Je crois qu'il toucha les vingt-cinq louis, mais la réprobation populaire lui fit payer chèrement cette récompense. Allait-il chez le boucher, il n'y avait pas de viande pour lui. Chez l'épicier, la même chose se répétait. Personne ne voulait plus le saluer. Les gamins l'attaquaient en tous lieux. Au marché, les habitants se le montraient du doigt. Partout autour de lui un cercle isolateur se formait. Il était devenu un objet de répulsion générale.

Huit mois ne s'étaient pas écoulés qu'il avait vendu deux maisons qu'il possédait en ville, et qu'il allait se fixer à Montréal, où personne ne le connaissait.

Oyez, oyez, oyez!

J'ai fait mon possible pour être gai tout le long de cet article coulé de fil blanc; si je n'ai pas réussi, le lecteur de l'Album m'exécutera dans la rigueur de sa justice, mais d'avance, sous forme d'amende honorable et sans attendre la question ordinaire ou extraordinaire, je promets que je ne recommencerai plus. S'il le faut, je composerai même une complainte triste et lamentable pour enterrer mon article.

CHARLES AMEAU.

—Apprenez-moi, disait un gascon, où demeure, dans cette rue, monsieur Cheval? Monsieur, lui dit un artisan, il n'y a point d'homme de ce nom dans cette rue; mais vous êtes devant la porte de monsieur Poulin.—Eh! c'est cela, ajouta-t-il; mais depuis dix ans que je l'ai vu, il a bien eu le temps de changer de nom. Je le vois, il fait encore le jeune. On dirait bien que cela s'est passé dans le comté de Rouville.

Voici quelques détails sur un crime qui vient de mettre en émoi Toulouse et les environs:

Le sieur Salles (Saturnin), propriétaire et marchand de vins, habitait avec sa femme, beaucoup plus âgée que lui, une maison d'assez belle apparence, au lieu dit *Enjacca*, dans la commune de Colomiers.

La femme Salles avait l'habitude de se coucher aussitôt le repas du soir terminé. Son mari allait alors à l'écurie pour soigner le cheval.

Mardi soir, les choses s'étaient passées comme d'habitude, et c'est au moment où Salles se trouvait à l'écurie qu'il a été surpris et saisi par deux hommes qui lui ont coupé le cou au moyen d'un rasoir dont ils lui ont porté plusieurs coups.

La femme, entendant les râles de son mari, crut qu'il avait été frappé d'un coup de pied de cheval et se leva aussitôt pour lui porter secours. Au moment où elle se trouvait dans le passage qui conduit à l'écurie, la pauvre vieille femme fut saisie à son tour par les deux assassins, qui cherchèrent à étouffer ses cris en lui mettant les mains sur la bouche en voulant l'étrangler.

Mais les cris de la femme Salles furent heureusement entendus: un voisin accourut, et les deux brigands, se voyant découverts, n'ont eu que le temps de lâcher leur seconde victime et de prendre la fuite à travers champs.

Les magistrats du parquet de Toulouse se sont transportés hier matin sur les lieux, où ils sont restés toute la journée. Une instruction minutieuse est commencée, et grâce aux renseignements recueillis, on a l'espoir d'être bientôt sur les traces des deux assassins.

Deux individus fortement soupçonnés d'être les auteurs de ce crime viennent, du reste, d'être arrêtés.

L'un d'eux, saisi par la gendarmerie au moment où il demandait à un barbier de la ville de faire tomber sa barbe, aurait, dit-on, fait quelques aveux. "C'est moi qui ai tenu la lanterne, mais je n'ai pas frappé."

La justice fait activement rechercher un nommé F..., sujet espagnol, sur qui pèsent de graves présomptions. Le bruit court que le principal coupable est déjà entre les mains de l'autorité.

TERRIBLE TREMBLEMENT DE TERRE EN CALIFORNIE, DANS LE MOIS DE MARS.—C'est dans le comté d'Inigo, à 400 milles au sud est San-Francisco, que le tremblement de terre s'est fait sentir avec le plus de violence.

Le village de Cerro Gordo est en partie détruit: un homme a péri. A Lone Pine, les secousses ont été épouvantables. Toutes les maisons sont renversées; elles ont enseveli sous leurs débris une grande partie de la population. Trente personnes ont été tuées sur le coup et plus de cent blessées. La première secousse était accompagnée d'une détonation très forte, quoique sourde. Ensuite plus de de trois cents secousses successives ont été observées. La terre tremblait presque constamment. Dans la vallée voisine une crevasse s'est produite qui, à certains endroits, a plus de quarante pieds de large. Cette crevasse se prolonge jusqu'à trente cinq milles de Lone Pine.

La région de Lone Pine est habitée seulement par des ouvriers employés aux mines d'argent. A la première nouvelle du désastre, les Indiens des environs se sont enfuis; ils craignent un bouleversement général analogue à celui qui, d'après leurs traditions, s'est produit il y a plusieurs siècles, et a créé la vallée de la rivière Owen dans une partie du pays où il y avait auparavant une chaîne de montagnes.

"Depuis le tremblement de terre de 1812, qui a détruit les missions de San Juan et de la Purissima, on n'avait pas vu en Californie de phénomène aussi terrible."

Au moyen-âge, vivait en la ville de Tours un notable bourgeois, aimant fort le rire et se roulant à plein foin dans la goguenardise. Mathieu Bringuenille était son nom.

Un matin, c'était le premier avril—tout en enfilant ses chausses de festanie, il se dit:—Pâques-Dieu! je me sens en verve aujourd'hui; il faut que j'invente une bourde qui fasse courir toute la ville.

Et il descendit dans la rue.—Trois minutes après il rencontra son ami Bridaine.

—Tu ne sais pas la nouvelle? Devant la porte de Ribaud Trousse-Lard il y a un petit poulet qui vient de sortir de l'œuf... avec une tête de poisson!!

—Une tête de poisson!!! pas possible!
Et Bridaine de courir du côté de chez Ribaud Trousse-Lard, pendant que Mathieu Bringuenille se frottait les mains et accostait un second Tourangeau:

—Vous n'allez pas voir la grande affaire de Ribaud Trousse-Lard? Tout le monde y est. Une poule qui vient de faire éclore un gros poisson au lieu d'un poulet!

Le Tourangeau prit le chemin de chez Ribaud, et Mathieu Bringuenille continua, semant sa nouvelle à tort et à travers. Enfin, le bruit se répandit tant et si bien, qu'en un instant toute la population, hommes, femmes et enfants, courut au grand galop chez Ribaud Trousse-Lard pour voir le petit requin qui était sorti d'un œuf de poule et qui chantait comme un chantre de cathédrale.

Mathieu Bringuenille rentra chez lui en disant comme Titus:—Franchement je crois que je n'ai pas perdu ma journée.

Comme il se mettait à table, il entendit les flots du peuple qui arrivaient tumultueusement dans sa rue. Notre homme était curieux, il se mit la tête à la fenêtre et demanda ce que c'était. Un homme lui cria:

—Venez donc! c'est une poule de Ribaud Trousse-Lard qui a fait un œuf, et de l'œuf il est sorti un grand requin qui a déjà dévoré on ne sait pas combien de personnes!

—Par le Sambregoi! pourtant, si c'était vrai! exclama Mathieu Bringuenille. Faut que j'aille voir!

Et lui aussi il courut tout haletant chez Ribaud Trousse-Lard.

On nomma ce gigantesque canard un poisson d'avril, et celui-là fut le premier.

Madame C... emmena hier sa petite fille faire une visite dans le faubourg Saint-Germain.

L'enfant (elle a quatre ans), en fait de promenade, ne connaît encore que le Jardin des Plantes, et, chaque fois qu'elle passe la Seine, se figure qu'on la mène voir la ménagerie.

En traversant le pont des Arts, l'enfant était tout heureuse; devant l'Institut, elle s'arrêta, et tendant son petit doigt:

—Maman, est-ce qu'il y a des bêtes là-dedans?

Quoi, disait un jeune parisien à un gascon de ses amis, il y a six mois que votre maîtresse est morte, et vous la pleurez encore? Comment, si je la pleure encore? s'écria le gascon, après six mois! je la veux preurer quatre-vingts ans. J'ai embaumé ma douleur pour la rendre éternelle.